



Résiliation de contrat avec un groupe de crédit

Par **feenchante**, le **08/04/2008** à **13:25**

le 26/07/2007 j'ai signé un contrat avec un institut de soins esthétique (institut Rodin). Mes paiements se font tout les 10 du mois au Groupe de financement SOFEMO. Seulement j'ai voulu résilier mon contrat le 1er mars car je viens de découvrir que j'ai une maladie de la peau, leur soins me sont désormais interdit, de plus cela engendre des problèmes financiers. J'ai fait parvenir un recommandé à l'institut, ainsi qu'au groupe sofemo en parlant de problèmes financiers. Ces derniers me laissent des messages et me menacent par courrier en disant qu'ils vont devoir entamer une procédure contentieuse, frais à ma charge. Que dois-je faire?.